

DIAGONALES

© BilderBox

MENSUEL ROMAND DE LA SANTÉ MENTALE



Toujours plus d'exigences

Le travail exclut les personnes fragiles

Juin 2006 - N° 41

Jusqu'où va-t-on aller pour nous faire croire que le redressement de notre économie passe presque toujours par un grignotage de notre système de santé?

Après avoir suspendu quelques épées de Damoclès au-dessus de nos têtes avec la révision de la loi sur l'Assurance invalidité, l'éviction des médecines douces des catalogues des prestations des caisses maladie, la limitation de la prise en charge de la psychothérapie par les mêmes caisses, voici un des privilèges si chers à la Suisse que notre gouvernement risque de faire sauter: la liberté de choix. En l'occurrence celui de son médecin... Les caisses nomment ça élégamment «la fin de l'obligation de contracter.»

Quelle belle expression pour désigner la mise en avant de certains praticiens qui seraient «raisonnables» et la mise au ban de ceux qui seraient «trop coûteux». Ainsi, les médecins devraient montrer patte blanche aux assurances. Une soumission à ces dernières qui risquerait de péjorer encore le système de soins et égratignerait sérieusement les rapports patients-praticiens.

La complexité des rapports humains demande parfois beaucoup de temps pour établir la confiance entre le médecin et son patient. Qu'en serait-il s'il fallait tout reprendre à zéro en allant voir ailleurs, chez un «bon»... Bon pour quoi d'abord? La santé du patient ou le porte-monnaie des assureurs?

Il serait utopique de croire que nos sociétés pourraient, même à long terme, ne plus engendrer de stress et de personnes souffrant de troubles psychiques, en revanche, il est presque prémonitoire de croire qu'à moyen terme la carrière de médecin sera devenue si périlleuse qu'elle ne fera plus rêver beaucoup d'écoliers...

«Diagonales» se penche sur le monde du travail et sur ce qu'il a d'usant pour l'homme. Et même bien au-delà, lorsque la course à la compétitivité «casse» littéralement l'humain et l'empêche d'y revenir quand, par chance, il se relève d'une dépression ou d'une décompensation (dossier en pages 4 à 9).

A part cela, le Congrès 2006 du GRAAP vient de tourner la page jusqu'à l'année prochaine. Beaucoup de monde est venu y assister, et chapeau bas à cette nouvelle «génération» de psychiatres qui parlent de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques comme de l'un des aspects les plus importants de leur travail et qui contribuent ainsi à redonner le pouvoir d'aller mieux avant tout au patient. Merci, Mesdames et Messieurs de la Faculté, de reconnaître – à l'inverse de beaucoup de vos aînés – les vertus de l'humilité! Compte-rendu (pages 14 et 15). ■

Virginie Miserez,
responsable des Editions

4

Dossier

Toujours plus d'exigences



Le travail exclut les personnes fragiles

13

Tous les droits
Loi du travail et handicap
Obligations
des employeurs
et des travailleurs

14-15

Congrès du GRAAP
Rechute et guérison
Quel sens donner
à ces deux notions?

16-17

Conférence
L'échec vu autrement
Une occasion
de réfléchir sur soi

18-19

J'ai lu - J'ai aimé

20

Eclairage
Soteria Berne
Une expérience pilote
réussie

21

Eux aussi
Coiffeur et confident
Les bienfaits
d'une «coupe-thérapie»

22

Courrier des lecteurs
Les carnets d'Hélène

23-24

Agendas
de la CORAASP
et du GRAAP

10

Actuel

Contention en institution Une directive contre les abus